

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>80766</b>	De <b>M. Jacques Bompard</b> ( Non inscrit - Vaucluse )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > cultes	<b>Tête d'analyse</b> > lieux de culte	<b>Analyse</b> > églises. profanation. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>09/06/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'actuelle recrudescence de sévères dégradations sur des lieux de culte. En effet, depuis plusieurs mois, les atteintes sur les églises de nos villes et villages se multiplient et s'aggravent sans noter de vives réactions venant des pouvoirs publics au niveau national. La funeste liste est malheureusement infinie : impacts de balles à Tourcoing, actes de vandalisme et tentative d'incendie à Soufflenheim, d'innombrables dégradations de cimetières, profanations à Portet-sur-Garonne, jets de pierre à Muzillac, profanations répétées dans le Jura, graffitis à l'intérieur d'un oratoire à la Réunion, une vingtaine d'églises pillées et profanées en huit mois dans l'Ain, violentes dégradations à Sarpourenx... Ces alarmantes dégradations sont inacceptables, non seulement, pour les fidèles qui voient leurs lieux de culte atteints, mais aussi pour l'ensemble des citoyens qui se trouvent dépossédés d'une partie de leur histoire et de leur patrimoine local. Il enjoint, par conséquent, le ministre de l'intérieur, ministre chargé des cultes, de prendre toutes les dispositions possibles afin de prévenir ces actes de vandalisme, de protéger les lieux de culte de notre pays et de veiller à la punition des auteurs de ces faits.